



Perfectionnement à l'audit énergétique

Pour les prestations d'audit énergétique en logements individuels

FICHE PROGRAMME FORMATION

Durée : 1 jour / 7 heures

Modalité : visio-formation ou présentielle

PUBLIC :

Diagnostiqueurs immobiliers certifiés DPE ayant réalisés une formation à la méthodologie de l'audit et souhaitant se perfectionner à l'audit énergétique.

Architectes, Sociétés d'Architecture, Bureaux d'études, Thermiciens, Responsables travaux, Conseillers efficacité énergétique, Entreprises bâtiment.

OBJECTIFS :

- Se positionner sur le marché de l'audit énergétique
- Mettre en œuvre les outils de mesures spécifiques à l'audit énergétique
- Chiffrer les travaux de rénovation et intégrer les aides financières
- Optimiser les préconisations de travaux pour une rénovation énergétique performante

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis.

PÉDAGOGIE & EVALUATION :

- Méthodes et outils adaptés à la modalité pédagogique : exposés dynamiques, échanges de pratiques, quiz, exercices, activités interactives, études de cas, ... **Cas pratique réel avec visite virtuelle immersive**
- Un QUIZ de validation des acquis de connaissances en ligne est réalisé en fin de formation

ANIMATEUR :

Formateurs qualifiés et experts thermiciens. (Liste des formateurs avec titres et qualités fournie sur demande).

Cette formation est un perfectionnement à l'audit énergétique, il est conseillé d'avoir suivi en amont une formation à la méthodologie de l'audit énergétique réglementaire ou d'avoir préalablement réalisé des audits énergétiques.

PROGRAMME :

*Selon les exigences de l'arrêté du 4 mai 2022
Selon les exigences de l'arrêté du 17 novembre 2020*

METHODOLOGIE AUDIT ENERGETIQUE

- Comprendre et appliquer les différents cahiers des charges d'audit énergétique en logement individuel

RELEVES TERRAIN ET DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT

- Utiliser des instruments de mesure spécifiques à l'audit énergétique

ANALYSE, MODELISATION ET PROPOSITIONS DE TRAVAUX

- Chiffrer les travaux en fonction des matériaux, des techniques de pose et des travaux induits
- Intégrer les aides financières
- Prioriser les travaux en fonction de leur performance et de leur rentabilité financière

REDACTION DU RAPPORT ET PRESENTATION DES RESULTATS AU MAITRE D'OUVRAGE

- Utiliser des indicateurs de performance économique sur un projet de rénovation (temps de retour sur investissement, coût global...)

INDICATEURS DE RESULTATS :

- Retrouvez les taux de réussite et de satisfaction de nos formations sur www.upnpro.fr

INFORMATIONS PRATIQUES :

- Pour connaître les délais d'accès, tarifs, accessibilité, contact, CGV, rendez-vous sur www.upnpro.fr